ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Comité social d'administration (CSA) de l'université UT2J

Vote du 3 au 10 décembre 2026

NOTRE FIL CONDUCTEUR

L'ÉQUITÉ.

Le Collectif 384, pour un ESR juste et équitable envers tous ses personnels, et entre enseignement et recherche.

Chères et chers collègues,

Aux dernières élections professionnelles nationales, moins de 20 % d'entre nous ont voté. Beaucoup ne se reconnaissent plus dans les organisations existantes. Nous le comprenons : nous avons fait le même constat.

Cette année, vous avez un choix nouveau. Pour la première fois, vous pouvez donner votre voix au **Collectif 384**, un collectif de collègues né du terrain et devenu syndicat.

< 20 %

de votants aux dernières élections professionnelles nationales.

Votre voix compte.

Pourquoi nous donner votre voix

Un syndicat où chaque adhérent est associé aux décisions

Depuis notre création, nous consultons régulièrement nos adhérents par des sondages. Notre programme 2026 est issu de leurs réponses, et nos listes nationales ont été soumises à leur vote.

Une organisation indépendante

Nous ne dépendons d'aucun parti politique ni d'aucune grande fédération. Notre parole est libre, et nous n'avons de comptes à rendre qu'aux collègues.

Né d'une injustice, au service de tous

Le Collectif 384 est né quand les Enseignants du Supérieur (PRAG, PRCE…) ont été exclus du RIPEC, le régime de primes créé avec la loi de programmation de la recherche. Gérés par l'Éducation nationale pour des missions qui relèvent du supérieur, ils restent coincés entre deux ministères : les travaux des professeurs Grima et Brunel qualifient ces limbes d'« unique au monde » pour des fonctionnaires d'État. Parce que nous vivons l'iniquité au quotidien, nous savons que l'équité est une nécessité, pour toutes et tous.

Une voix déjà entendue au national

Le Collectif 384 siège au CNESER, y compris en commission permanente. Votre vote local renforcera notre action nationale.

Nous nous battons pour tous les personnels

BIATSS

Recrutement de titulaires sur les postes pérennes, revalorisation prioritaire de la catégorie C, transparence totale des primes (reliquats de fin d'année compris), heures supplémentaires reconnues et payées, accès réel à la formation sans refus systématique « pour nécessité de service ».

Enseignants-chercheurs

Un RIPEC équitable et transparent, sans arbitraire local. L'investissement pédagogique et administratif reconnu pour l'avancement, au même titre que la recherche. Du temps protégé pour la recherche.

Personnels contractuels

Titularisation sur les fonctions pérennes et CDI conformément à la loi de 2005, grilles de rémunération indexées sur la qualification et l'ancienneté, fin des 496 h imposées à certains collègues, mêmes primes et mêmes droits que les titulaires à missions comparables.

Enseignants du Supérieur

Un vrai statut au sein du MESR et l'intégration au RIPEC. La reconnaissance des missions locales et nationales (CNESER…), un avis de l'université contrôlé pour l'avancement afin d'éviter l'arbitraire, et le retour du vivier 1 de la classe exceptionnelle ou d'un vivier réservé aux ES.

Pour toutes et tous. Une prévention réelle des risques psychosociaux et du burn-out. Des enquêtes effectives et des suites concrètes en cas de harcèlement moral ou sexuel et de violences sexistes et sexuelles. Une analyse sérieuse des charges de travail, car les réformes ne doivent plus être absorbées sans moyens.

TRANSMETTRE LE SAVOIR

L'enseignement vaut la recherche

Former les étudiants est une mission aussi essentielle que produire de la connaissance. Pourtant, l'ESR fait passer la recherche bien avant l'enseignement : carrières, primes et moyens récompensent d'abord la recherche, pendant que les amphis débordent et que les conditions d'études se dégradent. Les récentes mobilisations étudiantes en sont le signe concret. Mettre l'enseignement au second plan est une grave erreur pour notre pays : c'est l'avenir de sa jeunesse qui est en jeu.

La réussite des étudiants doit redevenir la priorité : leurs conditions d'études dépendent directement des moyens et de la reconnaissance donnés à celles et ceux qui les forment et les accompagnent.

Au CSA de notre université, nous nous engageons à

1 - Exiger la transparence budgétaire : les arbitrages financiers et la répartition des primes doivent être connus de tous les personnels.

2 - Défendre des conditions de travail soutenables : une organisation des équipes et des services compatible avec la qualité du travail et la santé de chacun.

3 - Stabiliser les collègues contractuels : un CDI proposé dès que le besoin est pérenne, sans succession inutile de CDD, et des vacataires enfin payés chaque mois.

4 - Améliorer la vie au travail : restauration plus abordable, télétravail élargi au maximum des possibilités légales, respect des nouveaux droits aux autorisations d'absence au 1er janvier 2027.

5 - Faire vivre un vrai dialogue social : documents transmis à temps, consultation avant décision, élus acteurs et non spectateurs.

6 - Briser l'omerta sur le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles : des signalements traités en toute confidentialité par une instance indépendante de la hiérarchie, une protection réelle des victimes, en particulier des doctorantes et doctorants face à leur encadrement, et des sanctions effectives : ceux qui s'en rendent coupables devront en répondre, devant les instances disciplinaires comme devant la justice. **Vos élus du Collectif 384 agiront, sans détourner le regard.**

Nos valeurs, notre méthode

Équité
Mêmes droits, mêmes reconnaissances, pour des missions comparables.

Respect
Chaque personnel compte et est apprécié, quelle que soit sa catégorie.

Vérité
Nous nommons clairement les injustices et les abus répréhensibles.

NOS CANDIDATS · LISTE DU COLLECTIF 384 AU CSA UT2J

1. Georges MADAR, agrégé, INSPE TOP Toulouse
2. Nicolas ROS, agrégé, INSPE TOP Toulouse
3. Nelly NAVARRO, agrégée, INSPE TOP Toulouse
4. Esther PENDARIES, certifiée, IUT Blagnac
5. Stéphane HENNINGER, certifié, IUT Blagnac
6. Peggy VAROIT, certifié, UFR LLCE DEFLE
7. Nathalie SOUBIROU, agrégée, INSPE TOP Toulouse
8. Fabien GRIMAL, certifié, INSPE TOP Toulouse
9. Marianne DE MICHIEL, MCF, IUT Blagnac
10. Valérie RUIZ, certifié, UFR LLCE DEFLE
11. Rémi BOULLE, certifié, IUT Blagnac
12. Florence GIRARD, agrégée, INSPE TOP Toulouse
13. Elisa HENRION-GUENEAU, certifiée, UFR SES
14. Xavier DARAN, agrégé, IUT Blagnac
15. Gabriela PFEIFLE, agrégée, UFR LLCE LEA
16. Christine REDON, certifiée, UFR LLCE DEFLE
17. Philippe CLÉMENT, agrégé, INSPE TOP Montauban
18. Isabelle CAHUZAC, ATRF, INSPE TOP Albi
19. Céline HUMEAU, PLP, INSPE TOP Toulouse
20. Laurent NONNE, agrégé, IUT Blagnac

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votez et faites voter Collectif 384

Donnez sa chance, pour la première fois, à un collectif de collègues devenu syndicat, où chaque adhérent est associé régulièrement aux décisions.

Le Collectif 384, pour un ESR juste et équitable envers tous ses personnels, et entre enseignement et recherche.

Envie de nous rejoindre ? Adhésion en ligne :
helloasso.com/associations/collectif-384/adhesions/adhesion-2026-2027
Contact : president@collectif384.fr